

COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2020/01/23-02

La **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**, en sa séance du 23 janvier 2020, sous la présidence de M. Eric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Lionel NICOD, Vice-président Formation,

Vu le Code de l'Education,

Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2019/09/12-01 de la Commission formation et vie universitaire d'Aix Marseille Université, portant approbation de la composition de la commission ad hoc Contribution vie étudiante et de campus,

DÉCIDE :

OBJET : désignation des membres élus à la CFVU siégeant à la commission ad hoc Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve la composition de la commission ad hoc CVEC fixée comme suit concernant les représentants élus à la CFVU :

Enseignants : Pierre MAGNIEZ, Homa LESSAN PEZECHKI, Emilie CARRETIER, Michel RUQUET, Sophie CHAUVET, Hervé MAGNOULOUX.

Etudiants : Lyes BELHADJ, Quentin GUILLEU, Baptiste TROPINI, Perrine ALBEROLA

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 37

Quorum : 19

Présents et représentés : 33

Fait à Marseille, le 23 janvier 2020



Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université